



TENUE SPORTIVE

Tous les joueurs participant à une compétition doivent porter une tenue vestimentaire conforme aux critères définis ci-dessous



CHEMISE OU POLO D'EQUIPE

Chemise ou polo d'équipe, manches longues ou courtes.



PANTALON

Pantalon de ville droit de couleur sombre.



JUPE

Jupe de couleur sombre. La limite est fixée au centre des genoux.



CHAUSSURES

Chaussures de couleur sombre assorties à la tenue vestimentaire. Les chaussures Ouvertes sont tolérées pour les femmes, à l'exception des « tongs »



INTERDITS

Shorts, pantacourts, mini-jupes, survêtements, baskets, casquettes, tongs, déguisements, tee-shirts ...

APPLICATION DU REGLEMENT :

La tenue sportive doit obligatoirement et impérativement être correcte. Le représentant de la compétition peut refuser la participation d'un joueur. S'il estime que la tenue portée n'est pas conforme aux dispositions ci-dessus, dans ce cas, le joueur se verra refuser l'accès à l'aire de jeu à moins qu'il n'ait la possibilité de se changer.